



Conseil régional du Centre-Val de Loire  
9, rue Saint Pierre-Lentin  
CS 94117  
45041 Orléans Cedex 1  
Tél : 02 38 70 30 30 – Fax : 02 38 70 31 18  
[www.regioncentre-valde Loire.fr](http://www.regioncentre-valde Loire.fr)



### ADOPTE A LA MAJORITE

POUR : Groupe Socialistes, Radicaux et Démocrates / Groupes Ecologiste  
ABSTENTION: Groupe Union de la Droite et du Centre / Groupe Front National

### Délibération de l'Assemblée Plénière

### DAP N° 16.02.03

#### **OBJET : Lancement d'un nouvel Appel à Projets Régional « Innovation »**

Le Conseil régional, réuni en Assemblée plénière le **25 février 2016**, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil régional ;

Vu la délibération DAP n° 16.01.02 du 4 février 2016 approuvant le règlement financier ;

Vu le budget régional et, s'il y a lieu, ses décisions modificatives ;

Vu l'avis émis par le Conseil Economique Social et Environnemental Régional en date du 22 février 2016 ;

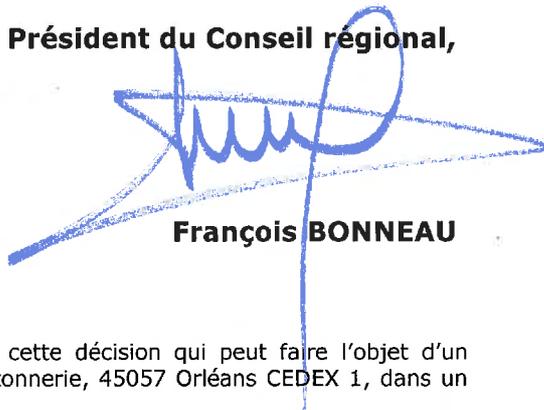
#### **DECIDE**

- De lancer l'Appel à Projets régional « Innovation » ;
- D'approuver le cahier des charges joint en annexe ;
- D'approuver le contrat type joint en annexe ;

- D'habiliter le Président du Conseil régional à signer l'ensemble des actes afférents à ces différentes opérations ;

Le crédit de 10 000 000 € sera imputé au chapitre 909-91, nature 20421 sur l'AP 2016-1262 du budget régional.

**Le Président du Conseil régional,**



**François BONNEAU**

**SIGNE ET AFFICHE LE : 26 février 2016**

N.B. : Le Président susnommé certifie le caractère exécutoire de cette décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.